introduction

Le Pentateuque

De Genèse à Nombres

Il y a plus de cinquante ans, mon père nous amenait, mes sœurs et moi, au cinéma. Il ne vérifiait jamais l'heure à laquelle on devait projeter le film ; nous nous rendions tout simplement sur place. Souvent, nous arrivions vers le milieu ou la fin du film. Nous restions là pour en regarder le début lors de la projection suivante, mais je dois avouer (et je crois que la plupart des gens seront d'accord avec moi) qu'il est beaucoup plus facile de comprendre la trame de l'histoire quand on commence par le commencement !

Le même principe vaut pour la Bible. Nous sommes attirés à la fin de l'histoire – le Nouveau Testament – pour de bonnes raisons, car nous y découvrons Jésus, l'objet de notre foi. Cependant,

entamer la lecture de la Bible par le Nouveau Testament, c'est comme arriver dans la salle vers la fin du film.

Je n'essaie pas de dire que l'on doit lire le Nouveau Testament seulement après avoir lu l'Ancien. Nous exhortons, avec raison, les nouveaux lecteurs de la Bible à en amorcer la lecture par le Nouveau Testament, peut-être avec l'Évangile de Jean, où ils rencontrent Jésus. On peut connaître Jésus et développer une relation personnelle avec lui sans jamais lire l'Ancien Testament. Pourtant, comme c'est le cas de toutes les relations qui nous sont les plus chères, nous voulons en apprendre le plus possible de Jésus. D'ailleurs, nous le comprendrons bien mieux si nous connaissons toute l'histoire, et cette histoire débute dans le livre de la Genèse.

La présente série de livrets vise à favoriser une meilleure compréhension des trois quarts du récit, l'Ancien Testament, et à nous encourager à devenir des lecteurs et des étudiants assidus de ce qui compose la première partie des Saintes Écritures.

Dans ce livret, nous commencerons par le commencement, soit la loi de l'Ancien Testament.

Tremper Longman

sommaire

1
Au commencement :
Lire Genèse et Exode *5*

2
Lire Lévitique, Nombres et Deutéronome : Comment la loi s'intègre-t-elle au reste de la Bible ?.....*17*

3
Comment la Torah annonce-t-elle Jésus ? *23*

Annexe *27*

Éditeurs : J. R. Hudberg, Alyson Kieda, Peggy Willison
Image couverture : © iStock / tovfla
Design couverture : Stan Myers
Design intérieur : Steve Gier
Équipe francophone : Céline Desaulniers, Marjolaine C. Gaudreau, Marie-Marthe Jalbert et Cynthia Martineau.

Images intérieures : (p. 1) © iStock/tovfla ; (p. 5) Unsplash via Pixabay.com ; (p. 17) Public domain via commons.wikimedia.org ; (p. 23) Moritz320 via Pixabay.com

Sauf indications contraires, les citations sont issues de la Bible *Nouvelle Édition de Genève* 1979. Utilisée avec permission.

Tous droits réservés.
Copyright © 2017 Ministères Notre Pain Quotidien, Grand Rapids, Michigan
Imprimé aux États-Unis

1

Au commencement : Lire Genèse et Exode

La lecture de l'Ancien Testament rebute beaucoup de chrétiens, car ses livres paraissent longs et difficiles à comprendre. De plus, puisque Jésus a déjà accompli en bonne partie l'Ancien Testament (il s'agit de penser aux sacrifices[1]), de nombreuses sections de cet ensemble ne nous semblent pas pertinentes.

Souvenons-nous cependant que Jésus a dit à ses disciples que toute l'Écriture (il entendait par là ce que nous appelons l'Ancien Testament) parlait de son avènement. Après sa résurrection, par exemple, il a expliqué à deux de ses disciples troublés « dans toutes les Écritures ce qui le

concernait » en « commençant par Moïse (une autre façon de parler de la loi) et par tous les prophètes » (Luc 24.27).

Si nous souhaitons mieux connaître Jésus, nous ne pouvons faire fi du début de l'histoire. Les livres de la loi (la tradition juive les appelle la Torah) constituent la scène d'ouverture et les premiers événements de l'histoire de Jésus. Quand nous lisons les cinq livres de la Torah, nous découvrons que la signification de la loi est très large. Celle-ci compte de nombreux commandements, mais lorsqu'elle renvoie aux cinq premiers livres de la Bible, elle parle davantage d'instruction. La Torah contient des lois (dont les mieux connues : les dix commandements), mais ses cinq livres nous renseignent sur Dieu et notre relation avec lui en grande partie au moyen de récits qui portent sur la création du monde, sur la rébellion des humains contre lui et sur son désir profond de rétablir une relation avec ses créatures récalcitrantes.

Le premier livre de la Bible, la Genèse, signifie de façon bien appropriée « commencement ». Ce que beaucoup de lecteurs modernes ne savent pas, c'est que la Genèse ne constitue pas réellement le premier livre, mais qu'elle est la première partie du premier livre de la Bible. Autrement dit, la Torah (Genèse, Exode, Lévitique, Nombres et Deutéronome) ne forme qu'un seul livre qui a été divisé en cinq parties. Voilà pourquoi on parle parfois de la Torah comme du Pentateuque (cinq parchemins). Cet ouvrage a été séparé en cinq parties parce qu'un seul parchemin ne pouvait contenir toute l'histoire.

Lire de la Genèse jusqu'au Deutéronome, c'est comme découvrir le contexte, l'intrigue et les personnages d'un livre. Les histoires de ces chapitres nous aident à mieux comprendre les sections ultérieures de la Bible. Nous n'amorcerions pas

notre lecture d'un roman palpitant au milieu ou à la fin du livre (bien qu'il nous arrive de tricher ; mais alors, nous en connaissons le dénouement, ce qui gâche l'effet de surprise). Nous commençons par le début[2] afin de saisir le déroulement de l'histoire et d'en apprécier la conclusion.

Ce livret se veut un outil visant à favoriser la compréhension de la Torah et à nous faire remarquer de quelle manière elle s'intègre à toute la Bible. Nous en définirons premièrement le message principal et démontrerons comment l'histoire le présente. Nous jetterons un coup d'œil à l'intrigue, en partant du début du récit (la Création) et en nous rendant à la fin (la mort de Moïse). Nous verrons que l'une des caractéristiques essentielles de la Torah, c'est que l'Éternel a donné sa loi à Israël.

Les chrétiens se demandent souvent quel est le rôle de la loi, tant pour les anciens Israélites que pour eux ; par conséquent, nous examinerons ce point. Enfin, nous constaterons que la Torah s'intègre au reste de la Bible, particulièrement au Nouveau Testament, en nous penchant sur la question suivante : Comment la Torah annonce-t-elle l'avènement de Jésus et l'Évangile ?

Quel est le message fondamental de la Torah ?

Jésus sauve !

Bien sûr, mais de quoi ?

Le récit de la Torah débute par la Création afin de nous parler de Dieu et de notre relation avec lui. Nous y apprenons que l'Éternel a créé les humains pour qu'ils vivent en communion intime avec lui, mais qu'ils se sont rebellés contre lui et qu'il a dû les juger en raison de leur péché.

Malgré tout, il n'a pas renoncé à l'humanité, mais il a tout fait pour restaurer sa relation avec elle. La Torah anticipe même la réconciliation ultime du peuple à son Dieu.

Entamons donc notre étude par le début de la Torah pour considérer de quelle façon l'histoire de la création, du péché des premiers humains, de la rédemption et de la réconciliation se développe, de la Genèse au Deutéronome.

Lire la Genèse

La Genèse est un livre de commencements. Nous y découvrons la création du cosmos et de l'humanité, le premier péché, les prémices de la rédemption et la naissance du peuple d'Israël.

Dans la Genèse, nous lisons deux versions de la Création (1.1 – 2.4*A* ; 2.4*B*-25). La première relate la création du cosmos en sept jours. Pour les besoins de la cause, nous n'avons pas à déterminer s'il s'agit de sept jours littéraux ou d'une métaphore. Il ne fait aucun doute que la première version de la Création proclame que le Dieu de la Bible a tout créé ! En l'absence de l'activité créatrice de Dieu, rien n'existe et personne ne vit. La deuxième version transmet le même message, mais elle se concentre sur la création des humains.

Les deux versions nous apprennent que, quand l'Éternel a créé le cosmos et les humains, il les a bénis (Genèse 1.22,28). Selon Genèse 2, cette bénédiction produisait l'harmonie entre Dieu, Adam et Ève, entre Adam et Ève, et entre Adam, Ève et le monde dans lequel ils vivaient. Lors de leur création, les humains étaient innocents et jouissaient du libre arbitre.

L'épisode suivant nous fournit la raison pour laquelle notre monde est rempli de méchanceté, de douleur et de souffrance,

même si Dieu l'avait créé parfait au départ. En Genèse 3, nous lisons que son état actuel ne résulte pas de l'acte de création de Dieu, mais que nous en sommes responsables à cause de la rébellion d'Adam et d'Ève. En un mot, nous nous sommes tous insurgés contre Dieu, en commençant par Adam et Ève dans le jardin d'Éden. Paul, dans le Nouveau Testament, nous fait remarquer que la désobéissance originelle de l'humanité a introduit le péché et la mort dans notre monde (ROMAINS 5.12-21). La conséquence du péché, c'est que nous ne pouvons plus vivre en harmonie avec notre Créateur, avec les autres et avec les œuvres de la création.

Malgré tout, et voici le message formidable du reste du Pentateuque et, en fait, du reste de la Bible, Dieu n'a ni détruit ni abandonné ses créatures[3]. Plutôt, il les poursuit avec ardeur afin de les racheter et de les amener à jouir de nouveau d'une relation avec lui. Il veut les bénir encore une fois, de sorte qu'elles vivent en harmonie avec lui et mènent une vie épanouie.

La première partie de la Genèse (CHAP. 4 – 11) décrit les humains qui péchaient continuellement contre Dieu (pensons à Caïn qui a tué Abel [4.1-16]). À la longue, l'Éternel vit « que toutes les pensées de leur cœur se portaient chaque jour uniquement vers le mal » (6.5) et qu'ils ont même tenté de se bâtir « une tour dont le sommet touche au ciel » (11.4). En lisant la Genèse, on remarque toutefois que Dieu ne fait pas que juger le péché. Chaque fois qu'il doit juger des pécheurs, il leur fait aussi grâce. Par exemple, en Genèse 4.15, il met « un signe » sur Caïn pour le garder de la violence ; dans 6.22 à 7.5, il ordonne à Noé de construire une arche ; et au chapitre 10, il permet aux humains de continuer à communiquer ensemble au moyen de diverses langues ; mais toujours, il vise la réconciliation.

Munis de ces renseignements, nous pouvons comprendre une partie importante de l'histoire de Dieu. Il s'agit de l'appel exceptionnel d'Abram, plus tard nommé Abraham :

> Va-t'en de ton pays, de ta patrie, et de la maison de ton père, dans le pays que je te montrerai. Je ferai de toi une grande nation, et je te bénirai ; je rendrai ton nom grand, et tu seras une source de bénédiction. Je bénirai ceux qui te béniront, et je maudirai ceux qui te maudiront ; et toutes les familles de la terre seront bénies en toi (12.1-3).

L'appel d'Abraham est important, car il fournit des explications sur le reste de la Bible. En réponse au geste de foi d'Abraham, Dieu lui a promis de faire de lui une grande nation. Cela signifiait qu'Abraham aurait de nombreux descendants qui vivraient dans un pays qu'ils pourraient appeler le leur. De plus, l'Éternel devait le bénir, lui et sa postérité, ainsi que « toutes les familles de la terre ». Adam et Ève avaient joui de la bénédiction dans le jardin d'Éden, mais ils l'avaient perdue par leur désobéissance. Et voilà que Dieu, dans ses promesses à Abraham, s'engageait à bénir de nouveau son peuple !

Abraham s'est dirigé vers la Terre promise pour obéir aux instructions de Dieu, mais celui-ci n'a pas immédiatement accompli ses promesses, loin de là ! Abraham a longtemps été pèlerin, et lui et Sara ont dû attendre de nombreuses années pour avoir un enfant. Avant que ses descendants deviennent un grand peuple, Abraham devait d'abord avoir au moins un fils !

Au fil du temps, la stérilité du couple a commencé à éprouver sa foi. Comment Abraham a-t-il réagi à ce qui menaçait l'accomplissement des promesses divines ? Pour tout dire, pas si bien que ça.

Il n'a pas cru que Dieu s'occuperait de lui quand il s'est enfui en Égypte pour éviter la famine. Il a menti au sujet de Sara afin de sauver sa propre peau (Genèse 12.10-20), et il a refait la même erreur de nombreuses années plus tard, indiquant par là que sa foi n'avait pas beaucoup mûri (Genèse 20).

Il lui est arrivé d'user de foi et de faire échec à la crainte (Genèse 13), mais ce n'est qu'après la naissance d'Isaac qu'Abraham, alors âgé de cent ans (21.1-6), a démontré une foi réelle et véritable en l'Éternel. Il a bien voulu croire la promesse de Dieu et suivre ses instructions quand il lui a commandé d'offrir Isaac en sacrifice, même s'il était le seul fils que Sara lui avait donné (Genèse 22). L'histoire d'Abraham nous encourage, car comme lui, nous ne croyons pas toujours les promesses divines. Son vécu nous fait voir que Dieu demeure fidèle envers ceux qui doutent de lui.

Abraham est une figure centrale du récit biblique de la rédemption. C'est lui que l'Éternel a promis de bénir, ainsi que sa postérité et « toutes les familles de la terre » ; par ailleurs, Dieu lui a promis de faire de ses descendants « une grande nation ». La naissance d'Isaac démontre que l'Éternel entendait honorer ses promesses, mais elle n'est que le commencement. Lorsqu'Abraham est mort, les bénédictions ont été transmises à Isaac (plutôt qu'à son demi-frère Ismaël[4]), et quand Isaac est décédé, Jacob (plutôt que son jumeau, Ésaü) a reçu les promesses. Néanmoins, être héritier des promesses de Dieu n'était pas synonyme d'être dorloté, loin de là ! Isaac et Jacob ont connu des combats, des déceptions et de la douleur. Malgré leurs épreuves, et parfois pendant qu'ils les traversaient, ils en ont béni d'autres (y compris Ismaël et Ésaü, ainsi que leurs descendants).

Le rôle de Joseph dans le récit de Dieu

La dernière histoire du livre de la Genèse se concentre sur Joseph, le benjamin et préféré de Jacob (Genèse 37 – 50). Pour diverses raisons, ses frères le détestaient et l'ont vendu à des marchands d'esclaves qui l'ont amené en Égypte. Dieu n'a cependant pas abandonné Joseph et, partout où celui-ci allait, la prospérité l'accompagnait. Malgré tout, on l'a faussement accusé de viol et jeté en prison. Là, il a rencontré deux Égyptiens haut placés dont il a interprété les rêves. Sa réputation d'interprète de rêves lui a plus tard valu de se présenter devant le pharaon pour lui expliquer les siens et lui révéler qu'une terrible famine sévirait dans le pays.

Revêtu d'autorité par le pharaon, Joseph a préparé l'Égypte à affronter la disette. Durant ce temps, dans la Terre promise, Jacob et ses fils manquaient de nourriture. Par conséquent, afin de survivre, ils se sont rendus en Égypte pour y acheter de quoi manger. Joseph ne leur a pas immédiatement fait confiance ; ainsi, il ne leur a pas révélé son identité et les a mis à l'épreuve pour voir s'ils avaient changé depuis qu'ils l'avaient vendu en esclavage. Quand il les a menacés d'emprisonner Benjamin (le nouveau préféré de Jacob), Juda, en tant que porte-parole du groupe, s'est offert pour prendre sa place. Les frères avaient donc changé. Ils se sont réconciliés avec Joseph, et Jacob a déménagé en Égypte avec toute sa famille.

Qu'apprenons-nous de l'histoire de Joseph ?

D'abord, nous comprenons pourquoi la race choisie est venue s'établir en Égypte, ce qui prépare la scène pour l'exode. Ensuite, nous commençons à saisir la relation qui existait entre les douze fils de Jacob. L'Éternel avait

antérieurement donné à Jacob le nom d'Israël (32.22-31), et ses fils deviendraient les pères des tribus d'Israël. Nous apprenons aussi l'importance de Joseph et de Juda (qui, vers la fin du récit, était un leader parmi ses frères). Les tribus issues d'eux, Éphraïm (selon le nom de l'un des fils de Joseph) et Juda devaient devenir les tribus les plus influentes du royaume du nord et du sud d'Israël. Enfin, cette histoire nous enseigne de façon spectaculaire que même les méchants et les puissants ne peuvent faire entrave au plan de Dieu. À la fin de sa vie, Joseph a pu dire : « Vous aviez médité de me faire du mal : Dieu l'a changé en bien, pour accomplir ce qui arrive aujourd'hui, pour sauver la vie à un peuple nombreux » (Genèse 50.20).

De la Genèse, nous apprenons donc les débuts de l'humanité. De nos jours, nous savons être des pécheurs qui ont besoin de salut, mais ce n'est pas ainsi que Dieu nous a créés. Notre désobéissance a attiré sur nous le jugement, mais Dieu a entrepris notre rédemption, où le choix d'Abraham joue un rôle crucial.

Lire l'Exode

À la fin de la Genèse, les descendants d'Abraham étaient devenus une famille élargie s'étant établie en Égypte. Le reste de la Torah (de l'Exode au Deutéronome) reprend le récit du peuple d'Israël quelques siècles plus tard. On peut diviser l'Exode en trois parties : l'Éternel sauve son peuple de l'esclavage (chap. 1 – 18), il donne la loi à Moïse sur le mont Sinaï (chap. 19 – 24) et les Israélites bâtissent le Tabernacle (chap. 25 – 40).

Quand le rideau se lève de nouveau, les enfants d'Abraham ont multiplié, se sont accrus, et sont devenus de plus en plus puissants en Égypte (Exode 1.7). Leur présence inquiète le

pharaon qui se sent menacé ; il les réduit donc aux travaux forcés et émet un décret scandaleux : On doit tuer tous les garçons hébreux dès qu'ils voient le jour. Cependant, Dieu veut utiliser son peuple pour bénir le monde entier. Moïse aurait dû mourir à la naissance, mais l'Éternel s'est servi de la bravoure de quelques femmes pour le garder, de telle sorte qu'il a pu, à la longue, faire sortir les Israélites de leur pays d'esclavage et les conduire jusqu'à la Terre promise.

Le récit de la fuite de l'Égypte est l'un des plus palpitants des Saintes Écritures. Depuis le buisson ardent, Dieu appelle Moïse à le servir (EXODE 3), et Moïse affronte le pharaon qui s'entête et ne fait qu'infliger plus de souffrances aux Israélites. Dieu juge l'Égypte au moyen de dix plaies qui culminent dans la mort du fils aîné du pharaon (dont on se souvient jusqu'à aujourd'hui en célébrant la pâque) et poussent finalement le pharaon à laisser sortir le peuple. Une fois les Hébreux partis, le roi d'Égypte, embarrassé et en colère, les poursuit, car il entend les effacer de la surface de la terre. Dieu ouvre la mer Rouge et permet aux siens de la traverser, mais il la referme sur les Égyptiens qui les talonnent.

Enfin libéré des menaces de l'Égypte, Moïse conduit les Israélites au mont Sinaï, près de l'endroit où il a fait la rencontre de Dieu dans le buisson ardent. C'est ici que l'Éternel traite une alliance (un accord juridique entre deux parties qui ressemble à celui qu'un roi conclurait avec son peuple) avec Israël et lui donne sa loi, inaugurée par les Dix commandements (EXODE 20.2-17). Il les fait suivre de nombreuses autres lois[5] (EXODE 20.22 – 23.19). Dans l'ensemble, la Torah contient tellement de lois que nous devrons les examiner dans la section suivante.

En plus de nous parler de la sortie d'Égypte et de la loi, l'Exode décrit aussi l'édification du Tabernacle, une structure

portative richement ornée, où Dieu se plaisait à se révéler. C'est également dans le Tabernacle que l'on offrait des sacrifices et un culte à l'Éternel (d'ailleurs, certaines des lois du Pentateuque précisent les exigences relatives à ces sacrifices et au culte) jusqu'à ce que les Israélites soient établis dans leur pays. Dieu en a ordonné la construction (25.1-8) et a même fourni le plan d'architecture (25.9,40), les matériaux (12.33-36) et les compétences nécessaires (31.1-11) à cet effet ! La présence du divin roi d'Israël se trouvait dans le Tabernacle qui abritait aussi l'arche de l'alliance, le symbole de la présence de Dieu parmi son peuple.

Puisqu'ils avaient été enrichis de tant de bénédictions, on pourrait penser que les Israélites louaient l'Éternel en tout temps en se prosternant devant lui ! Or, il n'en est rien. Ils se sont plutôt plaints et ont grommelé, et comme Adam et Ève dans le jardin, ils se sont rebellés contre leur Créateur et Sauveur. Ils n'ont pas cru en lui ; par conséquent, il a condamné la génération la plus âgée à périr dans le désert. C'est ainsi que pendant quarante ans, les Hébreux ont parcouru le désert, jusqu'à ce que la première génération meure. Ce n'est qu'ensuite qu'ils sont arrivés à la frontière de la Terre promise.

Avant de poursuivre notre récit sur la Torah, demandons-nous pourquoi nous devrions lire l'Exode. Chacune de ses trois parties principales nous présente des vérités qui sont importantes pour les chrétiens de nos jours. Nous les examinerons plus tard, mais pour l'instant, contentons-nous de dire que la première concerne le salut (CHAP. 1 – 18), la deuxième, la loi (CHAP. 19 – 25) et la troisième, la révélation de Dieu à son peuple pécheur (CHAP. 25 – 40). Par ailleurs, la dernière section préfigure Jésus, la Parole qui est devenue chair et qui a vécu parmi nous (JEAN 1.14).

Le dernier livre de la Torah, le Deutéronome, rapporte le dernier discours de Moïse avant sa mort et l'entrée du peuple dans la Terre promise. Il s'adresse à la deuxième génération d'Israélites, les enfants de ceux qui sont tombés dans le désert, et la loi de Dieu constitue son thème. Après avoir passé en revue tout le bien dont l'Éternel les a bénis (CHAP. 1 – 4), il leur rappelle les Dix commandements (5.6-21) ainsi que les lois (6 – 26). Moïse amène les personnes de cette génération à renouveler l'alliance que leurs parents avaient traitée au pied du mont Sinaï. Par l'entremise de Moïse, l'Éternel leur rappelle que le respect de l'alliance leur apporterait une bénédiction, soit la restauration de leur relation avec Dieu, qui produit des relations saines avec les autres et une vie épanouie (CHAP. 27,28).

La Torah débute donc par la Création, raconte l'histoire du péché et de la condamnation à mort qui a suivi, puis nous informe des efforts que Dieu déploie pour nous racheter. Elle se termine avec la prédication de Moïse dans les plaines de Moab, mais nous savons que le récit se poursuivra puisque le peuple d'Israël doit entrer dans sa Terre promise. On peut penser à ces livres comme au commencement palpitant de l'histoire de Dieu, d'un récit qui atteint son apogée en Jésus !

2

Lire Lévitique, Nombres et Deutéronome : Comment la loi s'intègre-t-elle au reste de la Bible ?

Tu n'es pas mon patron ! »

Soyons honnêtes. Personne n'aime se faire dire quoi faire, mais en l'absence de lois et de règlements, notre existence serait chaotique. Imaginons-nous conduire dans une région où il n'y aurait ni limites de vitesse ni code routier. Nous serions heureux de survivre à nos sorties !

Nous avons dit plus tôt que la Torah se compose en grande partie de lois, y compris les Dix commandements.

Quand les chrétiens pensent aux lois de la Bible, ils croient souvent qu'elles ne sont plus pertinentes. Il est facile de voir le Lévitique comme un ensemble complexe de vieux règlements ou de se perdre dans les nombres recensés dans les Nombres. Après tout, nous sommes sauvés par la grâce et non en respectant la loi. Nous ne gagnons pas notre salut, il nous est donné. Nous présumons à tort que c'est ce qui différencie l'Ancien du Nouveau Testament.

Or, dans l'Ancien Testament, Dieu a aussi sauvé son peuple par la grâce. Personne n'a gagné un statut spécial auprès de l'Éternel par ses propres efforts. « Abram eut confiance en l'Éternel, qui le lui imputa à justice » (Genèse 15.6). C'est d'ailleurs le passage dont se sert Paul pour prouver à ceux qui insistent pour dire qu'on doit gagner le salut, que seule la grâce de Dieu sauve (voir Romains 4.2,3 ; Galates 3.6). Paul rappelle aussi que Dieu a choisi de donner les promesses de l'alliance à Jacob plutôt qu'à Ésaü afin de démontrer que notre relation avec Dieu « ne dépend ni de celui qui veut, ni de celui qui court, mais de Dieu qui fait miséricorde » (Romains 9.16). Notons également ce que Dieu affirme immédiatement avant de donner toute loi à Israël : « Je suis l'Éternel, ton Dieu, qui t'ai fait sortir du pays d'Égypte, de la maison de servitude » (Exode 20.2). L'Éternel n'a pas exigé d'Israël qu'il obéisse à sa loi avant de le délivrer de la servitude de l'Égypte ; il a sauvé les Israélites, puis les a appelés à vivre une vie d'obéissance.

Dieu désire que les rachetés du Nouveau Testament, sauvés par grâce, mènent une vie respectueuse de la loi, par la puissance du Saint-Esprit. Après tout, dans la loi, Dieu exprime sa volonté quant au mode de vie des siens[6]. Cela se révèle juste non seulement pour les saints de l'Ancien Testament, mais aussi pour les chrétiens. Il ne s'agit pas de gagner notre salut ou même de le garder en observant la loi, mais ce faisant, nous

montrons notre foi en vivant d'une manière qui honore celui qui nous a sauvés, et nous l'honorons en nous conformant au mode de vie qu'il veut nous voir adopter. Oui, « Abraham crut à Dieu, et [...] cela lui fut imputé à justice » (GALATES 3.6), mais c'est parce qu'Abraham était prêt à offrir Isaac en sacrifice sur le mont Morija que Dieu a tenu la promesse de Genèse 12.1-3 : « *[Parce]* que tu as fait cela, et que tu n'as pas refusé ton fils, ton unique, je te bénirai » (22.16). Dans le Nouveau Testament, Jacques retourne à cette histoire pour démontrer que si la foi « n'a pas les œuvres, elle est morte en elle-même » (JACQUES 2.17). Dans Galates, si Paul reprend ceux qui croient pouvoir gagner leur salut en observant la loi, il nous exhorte à marcher selon l'Esprit pour ne pas accomplir les désirs de la chair (GALATES 5.16), à vivre par l'Esprit (5.25) et à porter le fruit de l'Esprit (5.22).

Qu'est-ce que la loi ?

Dieu a commandé à Adam et à Ève de ne pas manger de l'arbre de la connaissance du bien et du mal, car le jour où ils en mangeraient, ils mourraient (GENÈSE 2.17). Adam et Ève ont contrevenu à cette première instruction, et c'est ainsi que le péché et la mort ont été introduits dans le monde (VOIR LE COMMENTAIRE DE PAUL EN ROMAINS 5.12-21).

Bien que l'Éternel ait puni l'homme et la femme de leur désobéissance, il ne les a pas détruits, mais dans son amour, il les a poursuivis ! Nous l'avons déjà dit, Dieu voulait tendre la main au monde entier par l'entremise des descendants d'Abraham. Ainsi, quand il les a sauvés (par grâce) de l'esclavage de l'Égypte, il leur a donné sa loi pour qu'ils puissent vivre selon sa volonté et avec gratitude[7]. L'Éternel leur a donné sa loi – l'expression de sa volonté – au pied du mont Sinaï (EXODE 19 – 24). Celle-ci commence par les Dix commandements et se poursuit avec les lois[8]. On trouve

d'autres lois dans le Lévitique (CHAP. 1 – 7 ; 11 – 27) et dans les Nombres (P. EX. : 15.7-21 ; 27.1-11). Dans le Deutéronome, Moïse rappelle les Dix commandements à une nouvelle génération d'Israélites et leur fait part d'autres lois avant qu'ils entrent dans la Terre promise (DEUTÉRONOME 5 – 26).

La Torah contient une foule de lois ! Certains estiment qu'il y en a 613 en tout.

Que penser de toutes ces lois ?

Les Dix commandements sont des énoncés de principes éthiques. Arrêtons-nous par exemple au sixième commandement : « Tu ne tueras point » (EXODE 20.13). Cette loi interdit manifestement de prendre la vie de quiconque d'une manière illégitime. Elle soulève cependant les questions suivantes : « Y a-t-il des raisons légitimes de prendre la vie ? Si oui, quelles sont-elles ? » (Après tout, la loi ordonnait de parfois faire la guerre et imposait la peine de mort.) C'est ici que les autres lois entrent en compte, car elles fournissaient des précisions visant à aider Israël à appliquer les Dix commandements à certaines situations. Il s'ensuit donc qu'en lisant ces sections de la Bible, on voit le Dieu saint et aimant décrire comment une communauté saine et prospère devrait vivre dans un monde entaché par le péché. La loi montrait à Israël comment se rapprocher le plus possible du but original de Dieu quand il avait créé l'humanité.

Pensons par exemple à Lévitique 19.33,34 : « Si un étranger vient séjourner avec vous dans votre pays, vous ne l'opprimerez point. Vous traiterez l'étranger en séjour parmi vous comme un indigène du milieu de vous ; vous l'aimerez comme vous-mêmes, car vous avez été étrangers dans le pays d'Égypte. Je suis l'Éternel, votre Dieu. »

Bien que cela ne saute pas aux yeux, voilà une application du sixième commandement interdisant le meurtre, interprété au moyen du dixième commandement qui défend de convoiter. Ce dernier transforme tous les commandements en une question du cœur. Jésus l'a d'ailleurs reconnu quand il a rappelé à ses auditeurs que les enseignants de la loi de son temps qui restreignaient la signification du sixième commandement au meurtre ne comprenaient pas l'intention de la loi qui interdisait aussi de haïr les autres, de s'emporter contre eux et de les maltraiter (MATTHIEU 5.21,22). Dans Lévitique 19.33,34, on condamne le mauvais traitement des immigrants. Non seulement les Israélites ne doivent-ils pas les haïr, mais ils doivent encore les aimer et les traiter comme s'ils étaient des leurs. Ils ne doivent pas se comporter comme les Égyptiens l'ont fait avec eux.

Toutes les lois de la Torah sont des applications des Dix commandements à des situations précises dans la société israélienne. Le peuple de Dieu sous l'Ancien Testament devait obéir à toutes ces lois, mais qu'en est-il des chrétiens ? Ces lois sont-elles maintenant dépourvues de pertinence ?

Pas selon Jésus. « Ne croyez pas que je sois venu pour abolir la loi ou les prophètes ; je suis venu non pour abolir, mais pour accomplir. Car, je vous le dis en vérité, tant que le ciel et la terre ne passeront point, il ne disparaîtra pas de la loi un seul iota ou un seul trait de lettre, jusqu'à ce que tout soit arrivé » (MATTHIEU 5.17,18 ; VOIR AUSSI LES VERSETS 19,20).

Ces lois demeurent donc pertinentes jusqu'à ce qu'elles soient accomplies. Les lecteurs du Nouveau Testament le savent bien, Jésus a accompli de nombreuses lois de l'Ancien Testament de sorte que nous n'avons plus à les observer comme le faisait son peuple avant son avènement. Parmi ces lois, il y en a beaucoup qu'on qualifie de cérémoniales,

qui encadraient les pratiques religieuses d'Israël ; pensons seulement aux lois relatives aux sacrifices. Nous n'offrons plus de sacrifices de nos jours parce que Jésus les a accomplis, une fois pour toutes (HÉBREUX 7.27).

Rappelons aussi que les Dix commandements constituent les assises de la loi et que les autres lois les appliquent à diverses situations susceptibles de se produire à l'époque de l'Ancien Testament. Par conséquent, nous devrions réfléchir aux Dix commandements et nous demander comment mettre leurs principes éthiques en pratique. (Il arrive souvent que les lois nous éclairent à ce sujet.)

À titre d'exemple, retournons à Lévitique 19.33,34, qui exhorte le peuple de Dieu à aimer et à ne pas malmener les étrangers qui se seraient établis en Israël. Si la politique en matière d'immigration ne fait pas l'unanimité, reste que nous devrions aimer, et non maltraiter, ceux qui viennent habiter dans notre pays, sans égard à leur pays d'origine.

La loi, et plus particulièrement les Dix commandements, nous communique la façon dont Dieu voudrait nous voir vivre. Puisque les chrétiens sont sauvés par la grâce, ils devraient désirer ardemment plaire à celui qui les a rachetés. Or, ils y arriveront en vivant par la puissance du Saint-Esprit et en sa présence, en s'attachant à suivre le mode de vie que Dieu a déterminé pour eux.

Cela dit, Paul nous rappelle que la loi n'est plus notre précepteur, puisque Christ est venu ici-bas (GALATES 3.25). Nous vivons selon l'Esprit et suivons la loi du Christ qui nous a enseigné à aimer Dieu et notre prochain (MATTHIEU 22.37-39). En adhérant à la loi d'amour de Jésus et en vivant par la puissance du Saint-Esprit, nous accomplissons la loi[9].

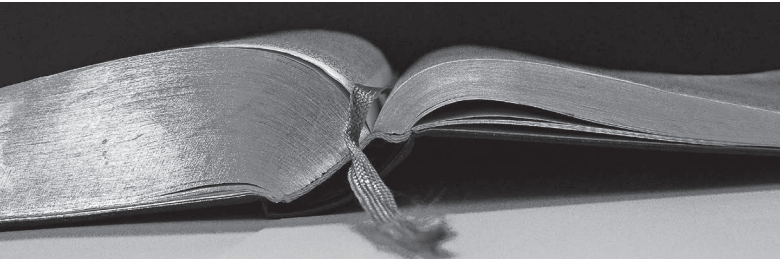

3

Comment la Torah annonce-t-elle Jésus ?

Si lire le Nouveau Testament sans avoir aucune connaissance de l'Ancien ressemble au fait de regarder un film en commençant par la fin, il s'ensuit que lire l'Ancien Testament, et tout particulièrement la Torah, sans jamais se pencher sur le Nouveau Testament correspond à regarder le début d'un film, mais à quitter la salle avant d'arriver à la fin.

Jésus lui-même a affirmé qu'il était le sujet de la Torah (ainsi que du reste de l'Ancien Testament). Dans l'Évangile de Jean, il dit à ses auditeurs : « Vous sondez les Écritures, parce que vous pensez avoir en elles la vie éternelle : ce sont elles qui rendent témoignage de moi. Et vous ne

voulez pas venir à moi pour avoir la vie ! » (5.39,40 ; VOIR AUSSI LUC 24.25-27,44,45.)

Comment la Torah préfigure-t-elle Jésus ? Nous devrons répondre de façon sélective à cette question.

D'abord, nous avons vu que la Torah amorce le récit de la rédemption. Dieu a créé une humanité innocente qui jouissait d'une heureuse relation avec lui (GENÈSE 1 – 2), jusqu'à ce qu'elle se rebelle contre lui (GENÈSE 3). Elle a perdu les bénédictions qui résultaient de sa relation saine avec son Seigneur.

Nous avons également vu que Dieu n'a pas abdiqué, mais qu'il a poursuivi avec amour ses créatures afin de les réconcilier avec lui-même. Parmi les moments clés de ce récit, il y a l'alliance que Dieu a conclue avec Abraham en lui promettant : « *[Je]* te bénirai [...] et toutes les familles de la terre seront bénies en toi » (GENÈSE 12.2*B*,3).

Le Nouveau Testament affirme que Jésus a accompli cette promesse. Paul le dit sans ambages en Galates 3.16 : « Or, les promesses ont été faites à Abraham et à sa descendance. Il n'est pas dit : et aux descendances, comme s'il s'agissait de plusieurs, mais comme il s'agit d'une seule : et à ta descendance, c'est-à-dire à Christ. » Paul avait compris que la semence d'Abraham, à qui l'Éternel avait fait des promesses, était en définitive Christ ! En outre, en nous adressant la parole par l'entremise de l'Église de Galatie, il écrit : « Et si vous êtes à Christ, vous êtes donc la descendance d'Abraham, héritiers selon la promesse » (3.29). Nous sommes des pécheurs, mais grâce à Jésus, nous jouissons d'une relation bénie avec Dieu.

Ensuite, pensons à l'exode. Dieu a sauvé son peuple de l'esclavage pour qu'il puisse se diriger vers la Terre promise. Jésus nous sauve de l'esclavage du péché, de la culpabilité et

de la mort. Pas étonnant que les Évangiles nous démontrent que la vie et l'œuvre de Jésus traduisent l'exode et la traversée du désert !

Pensons-y. On peut comparer le baptême de Jésus à la traversée de la mer Rouge. (On lit dans 1 Corinthiens 10.1-6 que les gens de l'époque ont vu dans cette marche un genre de baptême.) Puis ont suivi les 40 jours et les 40 nuits que Jésus a passés dans le désert, où il a résisté aux tentations qu'Israël n'avait pu surmonter (MATTHIEU 4.1-11). Ce ne sont que quelques-uns des parallèles que nous pourrions trouver, mais ils arrivent à leur point culminant quand Jésus meurt la veille de la pâque, ce festival qui rappelait l'exode. Paul a dit de Jésus qu'il était notre Pâque (1 CORINTHIENS 5.7). C'est lui, l'ultime exode !

ÉPILOGUE : **Points à garder à l'esprit**

Nous pouvons maintenant voir à quel point la Torah est intéressante et essentielle à la foi chrétienne. Après tout, il importe de connaître le début de l'histoire qui amène notre Sauveur et Seigneur Jésus-Christ à mourir sur la croix pour nos péchés. La Torah nous raconte la Création (qui nous sommes), la chute (la raison derrière les graves problèmes de la création de Dieu) et l'amour d'un Dieu qui le pousse à rechercher ses créatures pour les racheter.

La bénédiction occupe la place centrale de ce récit.

La vie d'Adam et d'Ève était bénie, mais en se révoltant contre Dieu, ils ont perdu cette bénédiction. Dieu a choisi Abraham et sa descendance pour bénir le monde. Et la vie de Joseph nous rappelle que Dieu se sert même des catastrophes pour arriver à ses bonnes fins.

L'Éternel démontre sa capacité de sauver son peuple de l'esclavage en Égypte au moyen de l'exode, ce qui nous enseigne qu'il peut nous tirer de situations impossibles. Durant leur voyage vers la Terre promise, les Israélites ont reçu la loi, non pour qu'ils nouent par leurs propres efforts une relation avec Dieu, mais afin qu'ils s'épanouissent.

En lisant ces cinq livres merveilleux, nous apprenons que Jésus est l'ultime descendant d'Abraham et qu'il concrétise la promesse de bénédiction faite au monde. Il est l'ultime exode qui libère son peuple de l'esclavage du péché, de la culpabilité et de la mort. Le Nouveau Testament nous enseigne de même que Jésus a gardé la loi pour nous et qu'il en a souffert la peine afin de nous affranchir de la culpabilité et de la mort. La loi ne nous condamne plus ; nous pouvons désormais vivre en respect de la loi, par l'Esprit. La lecture de la Torah approfondit donc notre amour pour Jésus et nous inspire à l'adorer.

Annexe

[1]

JÉSUS, LE SACRIFICE ULTIME : Les sacrifices faisaient partie intégrante du culte de l'Ancien Testament. Lévitique 1 à 7 nous fait voir cinq types de sacrifices. Par eux, les Israélites présentaient leurs dons à Dieu (offrande de gâteau, Lévitique 2 ; 6.14-16 ; *Darby*) et se réjouissaient ensemble (sacrifice d'actions de grâces, Lévitique 3 ; 7.11-34). Surtout, les sacrificateurs offraient des animaux en sacrifices pour les Israélites afin de restaurer leur relation avec l'Éternel (holocauste, sacrifice d'expiation, sacrifice de culpabilité ; Lévitique 1 ; 4.1 – 5.13 ; 6.24 – 7.10).

Les sacrifices rappelaient aux Israélites que l'Éternel prenait leurs péchés au sérieux puisqu'ils les séparaient de leur Dieu saint. Le salaire du péché, c'est la mort, mais dans sa grâce l'Éternel permettait que des animaux subissent cette peine plutôt que son peuple. En offrant un tel sacrifice, les pécheurs reconnaissaient leurs péchés ainsi que leurs conséquences. Le sacrifice manifestait leur repentance et les rachetait, c'est-à-dire que leur relation avec Dieu était restaurée.

Ces sacrifices n'avaient rien d'un rituel empreint de magie. Ils symbolisaient la repentance sincère de ceux qui les offraient. Comme le rappelaient les prophètes, les sacrifices ne valaient

rien en l'absence de contrition (Ésaïe 1.10-15 ; Jérémie 6.20). De plus, ils ne revêtaient aucun pouvoir, mais annonçaient un événement à venir, la mort de Christ sur la croix.

L'épître aux Hébreux affirme que les sacrifices ne sont qu'une « ombre des biens à venir, et non l'exacte représentation des choses » (10.1), « car il est impossible que le sang des taureaux et des boucs ôte les péchés » (10.4). Les sacrifices prédisaient donc que Christ mourrait sur la croix à cause de nos péchés. Il est l'ultime sacrifice, « *[car]*, par une seule offrande, il a amené à la perfection pour toujours ceux qui sont sanctifiés » (10.14).

[2]

LIRE À PARTIR DU DÉBUT OU DE LA FIN : De nombreuses personnes ont mis environ 14 siècles (1300 av. J.-C. à 100 apr. J.-C.) à rédiger les 66 livres de la Bible, mais son contenu est homogène, et elle se lit facilement du début à la fin. Elle comporte un début (la Création), un milieu (la chute et la rédemption) et une fin (la restauration).

Quand on lit la Bible pour la première fois, on commence en général au milieu du livre, par le récit du ministère, de la mort et de la résurrection de Jésus. Voilà l'essentiel du message de la Bible.

Dieu peut nous parler au moyen de cette histoire, même si nous en connaissons peu sur son commencement (l'Ancien Testament), mais nous acquérons une compréhension et une appréciation accrues de l'Évangile quand nous savons pourquoi la crucifixion et la résurrection ont eu lieu.

La Bible, c'est Dieu qui s'adresse à nous et, si nous aimons le Seigneur, nous devrions lire fidèlement sa Parole du début à la fin. Lorsque nous sommes au courant de toute l'histoire, nous pouvons lire le Nouveau Testament en le situant dans le contexte de l'Ancien, et lire l'Ancien Testament en sachant où

l'histoire nous mène.

[3]

LES JUGEMENTS DE DIEU, LE DÉLUGE : Dieu a créé des humains innocents, jouissant du libre arbitre. L'histoire d'Adam et d'Ève nous fait savoir que, dès le début, les humains se sont révoltés contre Dieu et que, dès le début, Dieu a jugé les pécheurs en retirant nos premiers parents du jardin d'Éden. C'est ainsi que la mort est devenue partie intégrante de l'expérience humaine.

Cependant, le récit de la Bible ne se centre pas sur le péché ou le jugement, mais sur la grâce. Dieu prodigue encore et toujours ses faveurs à ses créatures pécheresses.

L'Éternel envoie le déluge (Genèse 6 – 9) pour juger l'humanité qui a sombré plus profondément dans le péché (« L'Éternel vit que la méchanceté des hommes était grande sur la terre, et que toutes les pensées de leur cœur se portaient chaque jour uniquement vers le mal » ; Genèse 6.5).

Le déluge atteste que Dieu avait l'intention de juger le péché, mais le verset le plus frappant de ce récit est celui-ci : « Mais Noé trouva grâce aux yeux de l'Éternel » (6.8). Dieu n'a pas supprimé l'humanité. Le message à retenir est le suivant : Dieu juge le péché, mais il révèle aussi sa magnifique grâce aux humains afin d'établir une relation intime entre lui et eux.

[4]

Dans le Proche-Orient ancien, **LE PREMIER-NÉ** était l'héritier principal de son père. Il recevait en général une part deux fois plus grosse que celle de ses frères, et c'est à lui que revenait la distribution de l'héritage. Donc, selon les coutumes de l'époque, Ismaël aurait dû être l'héritier d'Abraham plutôt qu'Isaac. Plus loin dans le livre de la Genèse, l'héritier d'Isaac

aurait dû être Ésaü, car il était le plus âgé des jumeaux, plutôt que son frère Jacob.

Que Dieu ait d'abord choisi Isaac puis Jacob nous rappelle qu'il ne se soumet pas toujours aux conventions. Il n'a pas désigné le fils que l'on aurait cru pour qu'il transmette la bénédiction de l'alliance à la génération à venir. Isaac et Jacob en particulier illustrent l'enseignement de Paul selon lequel « Dieu a choisi les choses folles du monde pour confondre les sages ; Dieu a choisi les choses faibles du monde pour confondre les fortes ; et Dieu a choisi les choses viles du monde et celles qu'on méprise, celles qui ne sont point, pour réduire à néant celles qui sont, afin que personne ne se glorifie devant Dieu » (1 Corinthiens 1.27-29).

[5]

LES LOIS : Les lois de la Torah se fondent sur les Dix commandements (Exode 20.1-17 ; Deutéronome 5.6-21). Ce sont des principes éthiques qui traduisent la volonté de Dieu (« Tu ne tueras point » ; Exode 20.13).

On trouve dans les livres de l'Exode et du Deutéronome de nombreuses lois basées sur les Dix commandements. Elles en appliquent les principes généraux à des situations précises pour aider Israël à savoir comment les mettre en pratique au quotidien. Par exemple, nous lisons dans Deutéronome 22.8 une loi selon laquelle les Israélites devaient construire une balustrade (ou clôture) autour de leur toit. C'est une extension du sixième commandement (qui interdit le meurtre), car chez les Israélites, le toit était un espace habitable. Sans une telle protection, on aurait pu tomber du toit et se tuer. Il est possible que, de nos jours, certaines personnes obéissent à cette instruction et bâtissent un parapet autour de leur toit dans le cas où il serait une surface habitable. Pour la

plupart d'entre nous, cependant, cette loi porte à réfléchir aux dangers que recèlent nos foyers afin de les éviter (clôture autour de la piscine, capuchons de sécurité sur les prises électriques, etc.).

[6]

L'Éternel n'a pas donné au hasard des lois aux Israélites pour voir s'ils y obéiraient. En édictant ses lois, il ne voulait pas leur prouver qu'ils étaient surhumains en vertu de leur relation avec lui. En fait, cette relation les rendait véritablement humains. Rappelons-nous que, quand nous avons été créés, nous vivions dans un état béni et jouissions de bonnes relations avec Dieu, notre prochain et la terre.

Dieu a travaillé au rétablissement de sa relation avec l'humanité en commençant par Abram. Au moyen de ses lois, il désirait continuer de restaurer ce qui avait été perdu dans le jardin d'Éden. Celles-ci traduisent la manière dont l'humanité aurait dû vivre ; autrement dit, elles démontrent ce qui se serait produit en l'absence du péché originel. Si l'humanité avait vécu en respectant la loi, elle aurait connu une vie remplie et épanouie. Quand nous la comprenons ainsi, la loi est un don de la grâce divine.

[7]

LA LOI NOUS CONDUIT À CHRIST : La loi exprime la volonté de Dieu pour notre vie. Voilà pourquoi elle est « sainte, et le commandement est saint, juste et bon » (Romains 7.12). Cependant, elle nous condamne, car nous sommes des pécheurs qui ne peuvent l'observer (« Car tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu » ; Romains 3.23). Si nous sommes incapables de nous sauver de nos péchés, de notre culpabilité et de la mort, que devons-nous faire ? Paul soulève

cette question quand il demande : « Qui me délivrera de ce corps de mort ? » Du même souffle, il répond : « Grâces soient rendues à Dieu par Jésus-Christ notre Seigneur ! » (Romains 7.24,25.) La loi nous condamne, mais elle nous conduit aussi à Christ qui l'a gardée et en a souffert la condamnation pour nous.

[8]

LES LOIS CÉRÉMONIALES : La Torah contient des lois qui concernent les cérémonies et les rites religieux d'Israël. Elles portent sur des jours saints (le sabbat et les festivals annuels), des personnes saintes (les sacrificateurs), des actions saintes (les sacrifices) et des lieux saints (le sanctuaire).

Toutes ces choses étaient l'ombre des choses à venir (voir Colossiens 2.16,17) et annonçaient l'avènement de Christ. En venant ici-bas, Jésus a sanctifié le temps en entier, tous les endroits, toutes les personnes et toutes les actions. Il a accompli la loi ; elle a donc perdu tout son pouvoir.

[9]

DIEU N'A PAS CHANGÉ. Ses objectifs pour l'humanité n'ont pas changé. Les exigences de Jésus pour notre vie ne diffèrent pas de celles que l'Éternel avait établies pour Israël. Cependant, Christ nous a enseigné une nouvelle façon d'entrer en relation avec Dieu et de considérer la loi : par le truchement de son sacrifice et de son Esprit.